



2ème facture pour 2ème tranche de travaux impayée

Par **EDIPC**, le **04/02/2011** à **10:46**

Bonjour,

Suite à un devis concernant la pose d'alimentations électriques de volets roulants, je fais une facture correspondante, que ma cliente règle sans problème. Le fournisseur des volets électriques me demande alors d'intervenir à nouveau une fois la pose des volets réalisée, afin de mettre en place et raccorder les boutons de commande des volets. Je précise que je ne savais pas lors de ma première intervention qu'il y avait une commande filaire sur ces volets, et je pensais qu'il s'agissait d'une commande par télécommande. Je prends donc rendez-vous avec la cliente, qui m'ouvre l'appartement et me laisse installer et raccorder les commandes de volets. Je fais donc une facture pour ces travaux supplémentaires, mais la cliente refuse aujourd'hui de me la régler, prétextant qu'elle a déjà réglé une facture pour l'alimentation électrique des volets. Je n'avais pas fait de devis pour cette deuxième partie des travaux, c'est mon erreur. Quelles actions puis-je entreprendre pour faire comprendre à cette personne qu'elle **DOIT** me régler le travail supplémentaire réalisé? Ai-je le droit de démonter le matériel que j'ai installé lors de ma deuxième intervention?

Merci pour vos conseils.

Cordialement.

Christian Pagnucco